



RÉPUBLIQUE
FRANÇAISE

Liberté
Égalité
Fraternité

BOAMP.fr

Bulletin officiel des annonces des marchés publics

Avis de résultat de marché

Attention : les informations contenues dans l'extrait PDF peuvent dans certains cas ne pas présenter le texte intégral de l'annonce. Les extraits PDF des annonces du BOAMP ne constituent pas le format officiel, pour consulter le texte intégral au format officiel du présent avis, cliquez sur <https://www.boamp.fr/pages/avis/?q=idweb:25-25267>

Département(s) de publication : 13

Annonce n° 25-25267

Section 1 - Reference de l'avis initial

Annonce n° 24-139123

Section 2 - Identification de l'acheteur

Nom et adresse officiels de l'organisme acheteur : Etablissement français du sang PACA Corse

Correspondant : Service juridique et commande publique

Adresse : 149 boulevard baille, 13005 Marseille

Coordonnées :

Téléphone : 0491172884

Courriel : Marchespublics.alpm@efs.sante.fr

Section 3 - Description du marché

Objet du marché : La présente consultation a pour objet des prestations de maîtrise d'oeuvre relatives à l'aménagement d'une Maison du don (MDD) à Aubagne.

Section 4 - Critères d'attribution

Offre économiquement la plus avantageuse appréciée en fonction des critères énoncés dans le cahier des charges (règlement de la consultation, lettre d'invitation ou document descriptif)

Section 5 - Attribution(s) du marché

Détail de l'attribution

Nom du titulaire / organisme : 3i Architectes - 3i Conseils

Contact : Monsieur Roni Antoine ORFALI

Adresse : 11 rue Venture, 13001 Marseille

Montant (H.T.) : 60408.00 euros

Section 6 - Autres informations

Date d'attribution du marché : 28/02/2025

Nombre total d'offres reçues : 11

Autres informations : Le marché attribué sous le no11c25007 a été signé par le représentant du pouvoir adjudicateur et notifié le 28/02/2025. Le marché est consultable à l'adresse suivante : Etablissement Français du Sang, Service juridique et de la commande publique, 149 bd baille 13005 Marseille. Toute demande de consultation doit être adressée au service juridique et de la commande publique (adresse susmentionnée) Instance chargée des procédures de recours : TA de MARSEILLE (31 Rue Jean François Leca, greffe.ta-marseille@juradm.fr, téléphone et fax: +33491134813 ; +33491811387) Introduction de recours : Le candidat peut exercer auprès du tribunal compétent précité : - un référé contractuel conformément à l'article L.551-13 et R.551- 7 à R.551-10 du Code de justice administrative dans un délai de 31 jours à compter de la publication de l'avis d'attribution du contrat au BOAMP/ de la notification de la conclusion du contrat pour les marchés fondés sur un accord-cadre, ou à compter de 6 mois à compter du lendemain du jour de la conclusion du contrat, si aucun avis d'attribution n'a été publié ou si aucune notification de la conclusion du contrat n'a été effectuée; - dans un délai de 2 mois après accomplissement des mesures de publicité appropriées, un recours de pleine juridiction contestant la validité du contrat ou de certaines de ses clauses non réglementaires qui en sont divisibles.

Date d'envoi du présent avis à la publication : 05/03/2025